

Pierre Vasarely, seul titulaire du droit moral de son grand-père



AIX-EN-PROVENCE [08.09.11] – En appel, la justice française vient de confirmer que Pierre Vasarely, petit-fils du peintre Victor Vasarely, était seul titulaire du droit moral de l'artiste. Cette décision met fin à un conflit judiciaire qui aura opposé la famille Vasarely pendant près de vingt ans.



Le 6 septembre 2011, la cour d'appel a confirmé « *en toutes ses dispositions* » un jugement rendu le 6 novembre 2009, par le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, reconnaissant Pierre Vasarely, petit-fils de Victor Vasarely, comme seul titulaire du droit moral de l'artiste pour l'ensemble de son œuvre.

Le jugement de première instance, qui était parvenu à la même décision, avait ordonné à Michèle Taburno, la belle-mère de Pierre Vasarely, de remettre à ce dernier les archives du peintre. Mais, celle-ci avait interjeté appel de ce jugement. Et, selon l'AFP, les archives n'ont toujours pas été restituées à l'ayant droit. En appel, Michèle Taburno a de nouveau été condamnée. Elle devra verser à Pierre Vasarely la somme de 30 000 euros, au titre des frais de justice.

Selon Pierre Vasarely, la veuve de son père s'est « *sans aucun droit (...) autorisée à administrer pendant de trop nombreuses années l'œuvre de Victor Vasarely, dépouillant ainsi de ses œuvres une fondation reconnue d'utilité publique* ». D'après lui, les « *œuvres majeures* » de l'artiste sont « *entreposées illégalement* » au domicile de sa belle-mère, à Chicago.

L'AFP a rappelé que « *la famille se déchire par tribunaux interposés depuis 20 ans* ». Déjà, en leur temps, les fils du peintre français d'origine hongroise se querellaient sur la gestion de la Fondation Vasarely, créée par leur père et abritant ses œuvres. Celle-ci comptait alors 1 300 œuvres originales. Il n'en reste plus désormais que 42.

En savoir plus

- Du rififi chez Vasarely [21.12.2001]
- La belle-fille de Vasarely arrêtée à Chicago [01.07.2008]
- La belle-fille de Vasarely inculpée de vol de tableaux [18.07.2008]
- Fondation Vasarely : nouveaux épisodes [24.04.2008]
- L'affaire Vasarely joue les prolongations [20.10.2008]
- Du beurre dans les épinards de la Fondation Vasarely [20.03.2009]
- Double victoire judiciaire pour le petit-fils de Vasarely [10.11.2009]

artclair.com

Légende photo

Fondation Vasarely - Aix-en-Provence - © photo [Creando](http://Creando.com) - 2006 - Licence [CC BY-SA 3.0](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)